

ABONNEMENT.
 Six mois 16
 Trois mois 8
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

En vente chez tous les Libraires.
 A SAUMUR.
 Chez tous les Libraires.
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 93;
 A. EWIG,
 Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 Chez MM. HAVAS-LAVITTE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 Octobre 1877.

LA CONCILIATION.

L'attitude prise par les journaux des coalisés rend bien difficile la conciliation, et si quelques esprits modérés dans le parti républicain ne cherchent point les moyens de calmer l'irritation causée par la lutte et les prétentions exagérées inspirées par la victoire du scrutin, il est à craindre que les deux pouvoirs en présence se trouvent bientôt engagés dans un duel dans lequel l'un des deux combattants devra inévitablement succomber.

Mais malheureusement la France entière doit être la victime de ce terrible duel qui peut entraîner la ruine de la prospérité publique et plonger la patrie dans tous les maux d'une terrible révolution.

Avant que le conflit s'engage, il faut redoubler d'efforts pour rendre possible la conciliation.

Les deux adversaires sont entourés de témoins désintéressés qu'ils doivent consulter et qui peuvent peut-être, avec succès, terminer honorablement, et il faut bien le dire, utilement, le différend.

Le conflit est devenu si grave, les deux adversaires se sont tellement engagés, qu'il n'y a plus d'arrangement direct qui soit possible et même convenable.

Lorsque deux nations sont près d'en venir aux mains, souvent après un malentendu sans valeur, les nations amies interviennent parfois utilement pour empêcher le conflit.

Dans le duel engagé, dans le conflit, trop envenimé déjà, entre le pouvoir exécutif et la majorité de la Chambre future, on peut, de part et d'autre, choisir des témoins qui étudient les motifs de la nouvelle rencontre imminente et les moyens d'échanger une satisfaction légitime.

Les sénateurs ne sont-ils pas tout naturellement les témoins des deux adversaires qui se trouvent d'ailleurs si bien représentés

Le président du Sénat n'est-il pas en mesure de choisir, dans les deux fractions de la Chambre, deux commissions ou comités de cinq ou de dix membres, qui essaieraient en commun de chercher la meilleure solution ?

Il est impossible que dans la réunion de ces deux commissions, purement officieuses d'ailleurs, on ne reconnaisse pas le danger pour la France de la prolongation de la crise ou de l'explosion du conflit ; il est impossible que les membres de cette commission ne s'efforcent point de se dégager des passions politiques et d'envisager uniquement le salut de la patrie.

Certes, les arguments ne manqueront pas aux négociateurs de la paix pour sauver le pays des grands périls qui le menacent.

Si le choix de ces deux commissions par le président du Sénat paraît peu praticable, combien il est facile de chercher d'autres moyens de composer de toute autre manière les deux commissions qui peuvent le mieux remplir les fonctions de témoins ou même peut-être de plénipotentiaires pour éviter le duel, pour détourner une guerre civile, si fatale à l'avenir de la France.

Il se trouve certainement en grand nombre, dans les deux camps, des coalisés et des conservateurs, des esprits sages et prévoyants qui font des vœux ardents pour le rétablissement de la paix, pour la fin de cette déplorable crise ; il s'y trouve des cœurs patriotiques qui sont disposés à faire les plus grands efforts pour assurer tout au moins la trêve des trois années.

Pourquoi ne prendraient-ils pas l'initiative de toutes les démarches de la conciliation ?

Quel immense service ils auraient rendu à leur pays ! Mais une telle mission ne peut être entreprise que par des hommes d'Etat ou des notables ayant une légitime influence par leur position, par leur caractère, par leurs antécédents, par des services rendus au pays.

On a bien souvent rêvé à la redoutable utopie de la paix universelle ; mais ce qui paraît presque impossible au milieu des di-

verses nations du monde devrait être facile dans l'intérieur d'une même famille, d'une même nation.

A qui donc peut profiter la guerre civile ? Quel progrès, quel bien-être, quelle prospérité peuvent donner le débordement de la Révolution et cette lutte fratricide qui affaiblit et déshonore une grande nation ?

On dit que le Maréchal-Président inspire à tous ceux qui l'approchent depuis les élections, la conviction que l'amour de la patrie, le sentiment du devoir dominant dans son cœur toutes les préoccupations : on dit que le Maréchal envisage avec la plus entière abnégation et le sang-froid qu'il a tant de fois montré sur les champs de bataille, la situation politique que le suffrage universel a créée.

On assure qu'il est disposé à toutes les concessions que son honneur, sa conscience et ce qu'il croit le salut du pays lui permettront de faire, et que l'on reconnaîtra bientôt combien son patriotisme le rend digne de la confiance du pays.

Il désire ardemment l'apaisement, la consolidation de l'harmonie entre les trois pouvoirs. Mais, avec la même abnégation qui inspire son désir de la paix, il est résolu à faire son devoir comme un soldat pour la défense de la patrie, s'il se trouve dans la nécessité de combattre pour la sauver de la guerre civile et de la Révolution.

Les adversaires peuvent-ils tous affirmer qu'ils montrent, dans leur conduite et dans leurs projets, plus de patriotisme, d'abnégation, de modération et de sagesse que le Maréchal-Président ?

La France, attentive en ce moment à l'issue de la lutte engagée, sera certainement du côté de ceux des adversaires qui auront montré le plus de patriotisme et d'abnégation.

Quelle terrible responsabilité pour les agitateurs qui auront refusé et rendu impossible la conciliation, la conclusion de la paix, à la suite de la bataille du 14 octobre !

ADRIEN DE LA VALETTE.

(Assemblée nationale.)

POURQUOI ET PARCE QUE.

— Pourquoi les cours de nos rentes à la Bourse restent-ils fermes, au grand étonnement de certaines gens ?

— Parce que le Gouvernement a confiance dans sa force, et que le monde des affaires a confiance dans le Gouvernement.

— Pourquoi la Gauche, malgré ses menaces, se gardera-t-elle de mettre les ministres en accusation ?

— Parce que, dans ce cas, c'est le Sénat qui jugerait les ministres. Or, le Sénat s'est directement associé à la politique du 16 Mai en autorisant la dissolution.

— Pourquoi les fonctionnaires demeurent-ils calmes et tranquilles dans leurs fonctions, insensibles à l'intimidation et à la crainte ?

— Parce que le Maréchal a promis de les protéger et qu'il n'abandonnera pas les auxiliaires courageux de sa politique.

— Pourquoi la Chambre ne refusera-t-elle pas de voter le budget ?

— Parce que ce serait un acte révolutionnaire, une violation de la Constitution qui autoriserait et justifierait toutes les mesures préservatrices de l'ordre et de la prospérité publique.

— Pourquoi faut-il se préparer activement aux élections départementales du 4 novembre ?

— Parce que ces élections auront une importance capitale ; parce que les conseillers généraux sont les électeurs du Sénat et qu'il ne faut pas que les radicaux s'emparent de la Haute Assemblée si l'on veut éviter la constitution d'une Commune révolutionnaire et légale.

— Pourquoi le renouvellement partiel du Sénat, s'il n'était pas conservateur, amènerait-il la Commune légale ?

— Parce que ce qui fait aujourd'hui la force du Maréchal contre la Chambre, c'est l'appui que donne à la politique présidentielle la majorité conservatrice du Sénat.

— Pourquoi faut-il soutenir le Maréchal ?

— Parce que, jusqu'en 1880, le Maréchal est

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

QUINE.

(Suite.)

X.

Quand un homme livre son âme en pâture à l'espérance de changer d'un seul coup sa condition et sa vie, il s'y absorbe si complètement qu'il lui semble que tout le reste n'est rien. Il y donne tout son temps et toutes ses pensées ; il se déprend peu à peu de tout ce qui ne s'y rattache pas immédiatement. Il néglige ses parents, ses amis, ses bien-aimés ; il fait litière de ses devoirs envers Dieu, envers les autres, envers lui-même. Il sait qu'il fait mal, il en souffre, mais il n'a pas la force de s'arrêter à temps. Il a des remords et de cuisants regrets ; quand il ne découvre plus que froideur, indifférence ou sévérité sur des visages qui avaient l'habitude de lui sourire.

Il marche cependant dans sa voie, poussé par une force irrésistible. Ce qui le console, c'est que le grandeur du résultat expliquera un jour et excusera toutes ses fautes.

Quand il aura atteint le but où il tendait secrètement, au prix de tant d'angoisses et de remords,

le monde sera frappé d'admiration et dira : « Je comprends tout maintenant. »

Barberin, qui n'était pas un homme ordinaire, lisait clairement ce qui se passait dans l'âme de ses associés. Aussi tous les efforts de sa décevante éloquence tendaient-ils à les fasciner, en leur montrant sous mille formes la certitude et la grandeur du résultat.

Il est agréable d'avoir entre amis un sujet de conversation inépuisable, et qui intéresse au même point tous les interlocuteurs. Oui, cela est agréable, à condition que ce sujet de conversation, si familier qu'il soit, ait quelques échappées vers la région supérieure du devoir, de l'affection, du dévouement, de toutes les idées enfin qui font vivre l'âme et font vivre l'homme au-dessus de l'égoïsme.

Grâce à l'habileté profonde de Barberin, les querelles des premiers jours ne s'étaient pas renouvelées. La bonne entente était revenue, mais c'était une entente qui ressemblait plus à une sorte de complicité qu'à une véritable amitié.

Il n'y a que les joueurs endurcis qui ne rougissent plus d'être des joueurs ; quatre au moins, parmi les cinq, avaient franchement honte de l'être.

Potiron avait négligé sa mère, et ses remords étaient d'autant plus vifs que la pauvre femme avait su souffrir sans se plaindre.

Phébus avait été formellement renié par un oncle qui l'avait élevé, et à qui il avait négligé d'écrire

à l'époque de sa fête.

Plumet avait eu à subir la froide ironie du protecteur qui l'avait fait entrer dans la gabelle.

C'était un brave homme, mais très-susceptible, et Plumet, par fausse honte, n'avait osé lui faire visite au jour de l'an, parce que son chapeau était vieux et trapé.

Goliath était montré au doigt par tous les jeunes gens de son quartier, parce qu'il avait refusé de souscrire pour un beau feu de la Saint-Jean.

Quand donc le quine, cause de tant de fautes et de déboires, se déciderait-il à sortir pour les réparer ?

XI.

Au bout de trois ans, le quine si fidèlement et si grassement nourri n'avait encore produit que du vent, comme le prédisait la marchande de moulins.

Quant aux chapeaux des cinq amis, ils étaient entrés depuis longtemps dans la confrérie des vieux chapeaux.

Comme un autre Moloch, le quine dévorait l'argent de leur bourse et le sang de leurs cœurs, sans rien leur offrir en échange que des espérances toujours déçues.

Vers le commencement de la quatrième année, Potiron déclara qu'il était à bout de sacrifices, que sa mère se faisait vieille, qu'elle ne pouvait plus

continuer son petit commerce ; que c'était à lui de s'occuper d'elle, à prendre soin de ses vieux jours, et qu'il était décidé à ne pas reculer devant l'accomplissement de ce devoir impérieux.

Barberin essaya de lui faire comprendre qu'il se retirait au bon moment ; que le quine ne pouvait manquer de sortir un de ces quatre matins ; qu'il faisait tort à sa mère en la frustrant de la richesse qui l'aurait rendue si heureuse pendant les dernières années de sa vie.

Potiron répondit que la nécessité lui faisait la loi ; qu'il voyait, grâce à Dieu, clairement son devoir, et qu'il aurait la force de l'accomplir ; qu'il ne voulait plus abandonner sa mère à des souffrances trop certaines, en vue d'une espérance incertaine. Il se trouverait bien avancé quand il serait riche (à supposer qu'il ait jamais le devenir) si, par sa faute, sa mère était morte de misère, de privations, et surtout de chagrin. Toutes les richesses du monde ne le consoleraient pas et ne lui ôteraient pas ses remords.

Bref, il parla comme un bon fils.

Barberin vit tout de suite que celui-là lui échappait, sauvé de ses griffes par un remords sincère que Dieu avait daigné lui envoyer et par son amour pour sa vieille mère. Aussi, sans dire un mot, se contenta-t-il de hausser les épaules.

En venant à l'entrevue, Potiron était pâle, et il avait grand-peine à comprimer les battements de

la suprême garantie de tous les intérêts, le protecteur efficace du travail, le gardien le plus sûr de l'ordre et de la paix; parce qu'il a pour lui la loi et qu'il est à la fois le droit et l'honneur.

Chronique générale.

Nous recevons des départements où vont avoir lieu des scrutins de ballottages d'excellentes nouvelles.

Loin d'avoir découragé le parti conservateur, les élections du 4 octobre l'ont exalté. Les comités électoraux ont maintenu leur organisation et veulent assurer le succès de leurs candidats.

Dix élections conservatrices paraissent déjà assurées. Beaucoup d'électeurs, égarés par l'odieuse propagande révolutionnaire et effrayés des succès du parti républicain, se montrent décidés à abandonner la voie déplorable où ils s'étaient engagés.

On s'occupe également partout des élections cantonales. La période est ouverte; cette semaine, la campagne va commencer, active, énergique, en vue d'assurer le maintien des conseillers conservateurs et de conquérir au besoin de nouvelles recrues.

C'est particulièrement dans les départements que le sort a appelé à renouveler leur représentation sénatoriale en 1879 que les groupes conservateurs s'appliqueront à faire de bonnes élections.

Les journaux conservateurs affirment que, malgré les menées des gauches, l'accord des différents groupes du parti de l'ordre ne sera pas rompu dans les élections du 28 octobre et du 4 novembre.

L'ELECTION BONNET-DUVERDIER.

Les journaux rouges de Paris ont publié la dépêche suivante, qui leur a été adressée de Lyon :

« Journaux Censeur et Progrès, à Lyon. Trente conseillers municipaux de Paris souscrivent chacun 5 fr. pour frais d'élection Bonnet-Duverdier, en retour témoignage de solidarité républicaine donné par électeurs lyonnais. »

Devant cette déclaration, il importe de rappeler les paroles sinistres qui ont valu à M. Bonnet-Duverdier les quinze mois de prison qui sont, aux yeux des Lyonnais radicaux, son titre de gloire :

« Le Maréchal imbécile sera bientôt traduit à la barre du peuple pour expier son crime... Nous sommes gouvernés par des soudards, des robes noires et des traîneurs de sabre... Le Maréchal voudra peut-être essayer de tirer sa loyale épée contre la démocratie... Le Maréchal ramolli... mais le fourreau est vide. Il a laissé l'épée à Sedan, le lâche! Il n'a pas capitulé, mais il s'était laissé glisser de son cheval pour faire croire qu'il était blessé... Rochefort a promis dix mille francs au médecin qui prouverait qu'il était blessé.

son cœur; tout décidé qu'il était, il redoutait encore la pernicieuse influence de Barberin.

Quand il eut parlé comme un homme, et comme un homme de cœur, les couleurs reparurent sur ses joues, et il se fit un grand calme dans son cœur. La gaieté lui revint comme par enchantement, et pour la première fois depuis des années, la petite table fut ce que c'était que de rire de bon cœur.

A la fin du repas, il prit discrètement congé, pensant bien que les autres avaient à causer de leur affaire qui n'était plus la sienne.

— Si je ne suis plus votre associé, leur dit-il, j'espère bien que je reste votre ami. Je me retire parce qu'il le faut; mais de ma vie je n'oublierai comme vous avez été bons pour moi.

Phébus, Plumet et Goliath lui serrèrent cordialement la main; Barberin lui tendit seulement deux doigts et ne répondit point à la pression de sa main.

XII.

— Bon débarras, dit-il froidement, lorsque l'autre eut tourné les talons. C'est un faux frère et un couard. Il a bien fait de nous quitter, car la fortune n'aime pas les poltrons. Non-seulement il n'est plus mon associé, mais à partir d'aujourd'hui il n'est plus mon ami!

Par ces paroles, il montrait combien l'amour de

» Les manœuvres du ministère nous ramèneront les Prussiens, mais nous ne combattons pas sous des généraux incapables. Le patriotisme ne va pas jusqu'à se faire tuer pour ces gens-là... Il faudra commencer par exécuter Mac-Mahon et son gouvernement, et après cela nous nous arrangerons avec l'ennemi.

» Tous les moyens sont bons. Luttons d'abord avec les urnes...; puis il y a le moyen légal que vous connaissez. »

Et, en prononçant ces derniers mots, Bonnet-Duverdier faisait le geste de coucher en joue le Maréchal.

Il nous reste à donner les noms des braves gens qui se sont déclarés solidaires des actes et paroles du citoyen Bonnet-Duverdier :

MM. Outin, Engelhard, Dujarrier, Marais, Hérisson, Asseline, Viollet-le-Duc, Songeon, Bixio, Vauthier, Mathé, Lamoureux, Marsoulan, Grimaud, Martin, Périnelle, Dumas, Fr. Combes, Jobbé-Duval, Morin, Bonnard, Harant, Lewel, Delattre, Levraud, Lafont, de Hérédia, Thulié, Sigismond-Lacroix, Bourneville.

Et quand nous citons ces trente noms, ce n'est là, comme on dit dans le commerce, qu'un échantillon de non-valeurs, parce que 45,000 Lyonnais viennent de faire leur représentant de l'homme qui a menacé de mort le chef de l'Etat.

Très-grands citoyens, les démocrates lyonnais!

UN « SATISFECIT » DE LA PRUSSE A M. GAMBETTA.

On croit rêver quand on lit dans la *Republique française*, organe et propriété de M. Gambetta, les lignes suivantes :

« On télégraphie de Berlin, 13 octobre, au *Daily Telegraph* :

« Après ce que je vous ai écrit sur les vues du peuple et du gouvernement allemand, j'ai à peine besoin de vous dire que la nouvelle de la victoire des républicains est accueillie ici avec satisfaction et même avec un certain soulagement. »

Les Allemands et leur gouvernement seraient bien difficiles s'ils ne se montraient satisfaits et soulagés en voyant qu'on travaille si bien pour eux en France et surtout dans l'officine de la *Republique française*.

Un parti qui travaille ouvertement à diviser les Français, à entretenir chez eux une anarchie permanente et à faire de la France une autre Pologne impuissante à se défendre et livrée aux convoitises de ses ennemis, ce parti anti-français, dirigé par un compatriote et un disciple de Machiavel, ne peut manquer de plaire aux nations jalouses qui craignent le relèvement de la France.

Le satisfecit donné par la Prusse à l'avocat génois et à ses complices ne saurait nous étonner; mais ce qui nous surprend encore, quoique nous nous attendions à toutes les audaces de la part des radicaux, c'est qu'une feuille qui se dit française ait l'impudeur

de promener triomphalement sa bannière prussienne dans Paris et de s'en faire une arme pour combattre le gouvernement de la France.

Ah! vous osez l'appeler le gouvernement des curés parce que deux évêques, dans leur zèle intempestif, mais très-louable après tout, auraient prescrit des prières aux fidèles de leur diocèse en faveur du parti de l'ordre, et vous vous indignez quand, dans un juste élan de colère patriotique, nous vous appelons les Prussiens de Paris!

Croyez-le bien, si ces paysans, qu'avec le mot menteur de *Jésuitisme*, vous avez effarouchés et fascinés, savaient que vous pactisez avec les ennemis de la France, il éclaterait bientôt dans nos provinces, toujours patriotes, une révolte d'indignation qui se redresserait contre vous aux prochaines élections, et punirait sévèrement les insulteurs de notre sentiment national et de notre foi patriotique. (Assemblée nationale.)

Etranger.

L'EMPEREUR GUILLAUME.

On écrit de Berlin, 17 octobre, au *Journal d'Alsace* :

« Les nouvelles de Bade annoncent que l'empereur a été, la semaine dernière, indisposé par suite d'un refroidissement, mais qu'il est aujourd'hui complètement rétabli, sauf une légère douleur rhumatismale dans l'oreille. Aucun changement n'a été fait aux dispositions arrêtées pour le retour de Sa Majesté à Berlin. L'empereur, comme nous l'avons déjà dit, arrivera dans la soirée du 18 octobre à Francfort, passera la journée du 19 dans cette ville et continuera le 20 son voyage à Berlin. La session des Chambres prussiennes sera ouverte le dimanche 21 octobre par M. Camphausen, vice-président du conseil des ministres. Cette cérémonie, qui aura lieu dans la Salle Blanche du Château, sera précédée d'un service divin, célébré pour les protestants à l'église Sainte-Hedwige et pour les catholiques à la cathédrale. C'est sur l'avis des médecins, qui craignent que l'empereur ne regagne un nouveau refroidissement, qu'il a été décidé que Sa Majesté ne présidera pas à l'ouverture de la session législative. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

LA SOIRÉE DU 14 OCTOBRE A CHATELLERAULT.

Nous empruntons au *Courrier de la Vienne* les intéressants et instructifs renseignements suivants sur la soirée du 14 octobre à Châtellerault, soirée mémorable dont nos adversaires cherchent en vain à dissimuler la gravité et à atténuer la portée :

« Le radicalisme a triomphé dans les élections de dimanche à Châtellerault, comme dans la 4^e circonscription de Poitiers. Mais

se retirer à la campagne, laissant le *Pilon d'argent* à son gendre.

Le futur gendre était un Manceau madré qui s'entendait merveilleusement en affaires.

Le compère adressa ses compliments au *Pilon d'argent*, et lui dit d'un air fin :

— C'est drôle! j'aurais juré, voisin, que vous pensiez à Phébus.

— Phébus est devenu fou, répondit le *Pilon d'un ton sec*; d'ailleurs il n'est pas d'usage qu'un père jette sa fille à la tête d'un monsieur qui ne la lui demande pas.

Ce propos revint aux oreilles de Phébus, qui, soudain, prit son chapeau avec une froide résolution, et se dirigea d'un air tragique vers la Seine.

Arrivé au quai de la Ferraille, il pria le premier racoleur venu de lui payer à boire, et se trouva transformé du coup en soldat du roi.

Tu seras dragon! lui dit le racoleur.

— Cela m'est bien égal, répondit le racolé.

— Ton régiment est à Lille en Flandre.

— Tant mieux! puisque c'est loin de la rue des Lombards!

A la nouvelle du désastre de Phébus, Goliath et Plumet se récrièrent.

Barberin se chargea tranquillement de sa part du guine. Comme il avait gagné pas mal d'argent à donner des consultations pour son propre compte, il se demanda s'il ne ferait pas bien de

à Châtellerault il a célébré son triomphe à sa manière accoutumée.

» La journée avait été paisible. — Dans la soirée, une foule énorme se porta sur la Promenade et surtout aux abords de l'Hôtel-de-Ville. Quand, vers dix heures, le bruit se répandit dans les groupes que le candidat républicain l'emportait sur le candidat Maréchal, ce fut un spectacle digne des plus beaux jours révolutionnaires de Paris. On vit bientôt cette masse populaire, soulevée comme la mer par un vent d'orage, devenir houleuse, s'agiter, se presser, gesticuler, crier, vociférer, ou plutôt hurler : *Vive Ha-rault!... A bas Treuille!* A BAS MAC-MARON!... *Vive la République!* VIVE LA COMMUNE! VIVE LA GUILLOTINE, etc... et puis on entonna la *Marseillaise*, le *Ca ira*, et autres chants révolutionnaires.

» Les conservateurs qui étaient venus là pour connaître le résultat du vote en étaient vraiment effrayés; et le maire, M. Godard, qui parut en ce moment sur le péristyle de la mairie, le trouvant enhalé par cette foule grouillante et hurlante qui s'agitait en tout sens, en paraissait tout ahuri. Il avait beau dire : « Du calme, messieurs, du calme! » On ne l'écoutait guère; et on semblait lui dire comme dans la chanson :

Bonhomme, bonhomme, tu n'es pas maître
Dans ta maison, quand nous y sommes.

» Une bande se dirigea vers la prison, où est détenu pour le quart d'heure un frère et ami, le sieur Garnier, condamné à trois mois de prison pour paroles injurieuses envers le Maréchal; et là on chanta la *Marseillaise* et on cria au prisonnier : « Courage, frère! avant longtemps tu sortiras; nous le délivrerons! »

» On avait annoncé à l'honorable M. Treuille qu'il aurait ses vitres brisées s'il triomphait; et des placards à la main, arrachés par la police, l'avaient menacé de bien pis encore; mais il faut rendre ici justice au peuple souverain et triomphant: il s'est contenté d'aller heurter à sa porte et de réveiller avec un cor de chasse les chiens de sa meute qui lui répondaient comme dans un hallali.

» Craignant que cette mauvaise plaisanterie n'allât plus loin, quelques gendarmes arrivèrent avec la baïonnette au mousqueton. — Ce fut alors un sautoir qui peut général, et il n'y eut bientôt devant la maison Treuille que quelques chapeaux oubliés par leurs propriétaires, qui ne les ont pas réclamés.

» Les cabaretiers, cafetiers et taverniers voudraient qu'il y eût une élection toutes les semaines, car ce serait pour eux la fortune.

» La Promenade de Châtellerault est toute constellée d'établissements de ce genre qui ont dû faire dimanche dernier une abondante recette, car ils regorgeaient de buveurs qui, la verre en main, célébraient la victoire de la démocratie sur le gouvernement personnel(?)

» Du reste, après avoir tant crié et chanté, les gossiers étaient secs; aussi les consommateurs ont-ils prolongé la fête bien avant dans la nuit; il était plus d'une heure après

décourager Plumet et Goliath, afin d'avoir le quine à lui tout seul.

— Ces oisons, se disait-il, m'ont aidé à nourrir le quine quand je ne pouvais le nourrir à moi tout seul; maintenant qu'il est bien à point, j'imagine qu'ils auront le bon goût de me céder la place.

Voilà comment raisonnait ce modèle des amis.

(A suivre.)

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver. 22 octobre 1877.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	4 h. 30 m. soir.	7 h. 30 m. soir.
11 h. 15 m. —	4 h. —	7 h. —	10 h. —
1 h. 30 m. soir.	11 h. 41 m. —	11 h. 41 m. —	—
7 h. 40 m. —	—	—	—
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	9 h. 40 m. matin.	3 h. 10 m. soir.	6 h. 30 m. soir.
10 h. 45 m. —	7 h. —	7 h. —	10 h. —
12 h. 30 m. soir.	11 h. 20 m. —	11 h. 20 m. —	—
6 h. 15 m. —	—	—	—

Tous ces trains sont omnibus.

minuit que les rues retentissaient encore de chants et de cris révolutionnaires; et les gens possédés n'ont pu se livrer au sommeil que vers deux ou trois heures du matin.

Est-ce que tout cela ne promet pas pour l'avenir?

Quoi qu'il en soit, deux faits resteront caractéristiques de l'élection du 14 octobre à Châtelleraul.

Le premier, c'est l'attitude d'un capitaine de pompiers, M. Michel Delage, décoré, de la main du Maréchal, à la tête de sa compagnie, qui huit jours après, préside le Comité organisé par les ennemis du député, et, à la dernière heure avant l'élection, lance un placard pour engager les électeurs à voter contre le candidat du Maréchal!

Le second, c'est le vote des ouvriers de la Manufacture, à qui le gouvernement donne l'ouvrage à pleins bras, à qui le chef de ce gouvernement a fait tout récemment une visite, et qui, pour le remercier, se ruent au scrutin, contre son candidat, et assurent le triomphe de celui qui fera tout pour l'obliger à se démettre ou à se soumettre!

Poitiers. — Jeudi a eu lieu une arrestation des plus curieuses et qui a donné lieu à une véritable course au clocher par le sergent de ville Richard et son collègue Taver-

Un de ces individus bien connus de la police correctionnelle, alléché par l'idée de faire un bon coup pendant la journée, se glissa au milieu des nombreux minotiers qui stationnaient vis-à-vis le café de l'Europe, et avisant un de ces honnêtes commerçants qui portait une sacoche assez ronde, tenta de l'en débarrasser en la coupant.

Malheureusement pour le voleur, qui avait déjà à moitié réussi, un autre minotier s'aperçut de ce qui se passait et donna l'alarme, ce qui fit fuir l'audacieux filon avec une rapidité incroyable. Il se dirigea à toutes jambes vers la Porte de Paris, et, se voyant poursuivi, arriva, toujours couronné, aux Trois-Fontaines, monta à Tabouveau, et se voyant sur le point d'être atteint, menaçait l'agent Richard de son revolver.

Mais le sieur Richard ne s'arrêta pas pour cela et s'élança au contraire sur le voleur qui se précipita dans le Clairin tout habillé, et regagna à la nage le bord opposé de la rivière.

Il eut un moment d'espoir: il crut qu'on avait perdu sa trace et se réfugia tout trempé dans un toit à porcs, à la Sabotterie, où enfin on mit la main dessus.

C'est un Italien, nommé Bertoloto Fortunato dit Stephano, et se disant commis voyageur en draperie.

Pendant la même journée, plusieurs autres vols ont été commis; la police est sur la trace des coupables; on parle d'une somme de 3,000 francs, d'une autre de 24 francs, etc. etc. (Journal de la Vienne.)

CHEMINS DE FER NANTAIS.

La Compagnie des chemins de fer nantais est un nombre des Sociétés secondaires qui ont signé, avec le ministère des travaux publics, des contrats de rachats. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de connaître la situation dans laquelle se trouve cette entreprise.

C'est dans le compte rendu de sa dernière assemblée générale que nous puiserons les éléments

propres à établir cette situation.

La Compagnie a successivement livré à la circulation les sections ci-après :

Le 11 septembre 1875, celle de Pornic, dont la longueur est de 55 kilomètres.

Le 25 mars 1876, celle de Sainte-Pazanne à Machecoul, ayant un développement de 14 kilomètres.

Le 15 avril 1876, la petite section de Nantes à Pont-Rousseau, 2 kilomètres.

Le 3 juin 1876, la section de Saint-Hilaire-les-Chelons à Paimbœuf, dont l'étendue est de 27 kilomètres.

La longueur totale des lignes en exploitation est donc de 98 kilomètres.

La tâche que la Compagnie est chargée d'accomplir dans le département de la Loire-Inférieure ne comporte plus que l'exécution d'un raccordement entre sa gare de la Prairie-au-Duc avec celle de la Compagnie d'Orléans, sur la prairie de Mauves, et l'achèvement des cinq kilomètres de Machecoul, vers Challans, jusqu'à la limite de la Vendée.

Au point de vue de l'exploitation, les recettes ont progressé à mesure que les sections étaient livrées successivement à la circulation, comme on s'y attendait, mais la progression a été plus accentuée que sur beaucoup de lignes de même ordre. Le produit kilométrique brut s'est élevé, d'une année à l'autre, de 2,374 fr. à 5,843 fr.

Ce rendement permet d'espérer un produit kilométrique beaucoup plus satisfaisant, lorsque les lignes seront en communication avec la Loire à Paimbœuf, et que leur prolongement à travers le département de la Vendée les conduira à la Rochelle-sur-Yon, où elles se soudent avec les réseaux de la Vendée et des Charentes.

Les ressources dont la Compagnie avait disposé au 31 décembre 1876, pour les besoins de la construction, sont les suivantes :

Son capital actions, 5,800,000 fr.

Le montant de ses obligations, 6,600,000 fr.

Les acomptes reçus sur les subventions, 2 millions 627,043 fr. 92 c.

Le montant de sa dette flottante, savoir :

Ce qu'elle devait à ses banquiers, soit 2 millions 130,407 fr. 33 c.

Ce qu'elle devait à ses entrepreneurs, soit 1 million 212,489 fr. 53 c.

Enfin, le montant des intérêts dus aux actionnaires et aux obligataires, soit 506,226 fr. 33 c.

Ensemble, 3,849,123 fr. 49 c.

Soit, au total, 18,956,967 fr. 11 c.

A la décharge de cette dette flottante, la Compagnie disposait des sommes suivantes :

Le solde des subventions, 2,172,156 fr. 63 c.

Ce qui lui était dû par divers, 191,052 fr. 53 c.

Son encaisse, 42,595 fr. 97 c.

Total, 2,405,804 fr. 58 c.

Or, le montant de la dette flottante étant de 3,849,123 fr. 49 c., la Société se trouvait, au 31 décembre, en insuffisance de ressources pour la somme de 1,443,310 fr. 61 c.

L'assemblée générale du 14 avril 1875 avait autorisé la création d'un nouveau capital de 5 millions de francs, et le conseil, usant de cette faculté, a émis 10,000 actions nouvelles.

Nos lecteurs n'ont pas oublié qu'au commencement de l'année, ces titres furent mis en souscription par la maison L. Séé fils et Co, et qu'un versement de 125 francs fut fait à l'émission. Depuis lors, il a été appelé 175 fr. à nouveau, de sorte que les fonds n'ont pas fait défaut à la Compagnie pour poursuivre l'exécution de ses travaux.

Le moment viendra, sans doute, où elle devra émettre de nouvelles obligations, si la Société reste chargée de compléter le réseau qui lui a été concédé, c'est-à-dire si le rachat par l'Etat se fait encore attendre longtemps.

Le rachat était d'ailleurs une conclusion désirable, car la Compagnie des chemins de fer Nantais, par suite du rachat des lignes de la Vendée et des Charentes, se trouvait enfermée dans un étroit espace, à la merci de la Compagnie d'Orléans, qui n'en aurait certes pas abusé, mais qui eût été gênée de cette enclave dans son réseau.

Au surplus, ce que nous avons dit de la progression des recettes ne prouve pas que la Compagnie des Chemins de fer Nantais fut appelée à réaliser de gros revenus kilométriques, et les intérêts des porteurs de titres s'accordent avec ceux de la localité pour que le rachat, précurseur de l'incorporation dans le vaste domaine industriel de la Compagnie d'Orléans, soit désirable à tous égards. (Estafette.)

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 22 octobre 1877.

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

Avec le concours de l'Orchestre complet du Grand-Théâtre d'Angers, composé de 40 artistes et solistes,

Sous la direction de M. GUSTAVE LELONG.

Le Nouveau Seigneur DU VILLAGE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de MM. Creuzé et Lesser, musique de BOIELDIEU.

Distribution. — Le marquis de Formanin, MM. HINGELIN; Frontin, valet du marquis, MARTIN; Le Bailli, G. SIMON; Bleine, BOULANGER; Colin, LETEMPLE; Babet, M^{me} RITA LELONG. — Villageois, villageoises.

INTERMÈDE CONCERT.

1^o Ouverture de *Ruy-Blas*, à grand orchestre..... MENDELSSOHN.

2^o Fantaisie pour hautbois, par M. Guillaume GUIDÉ..... ***

3^o La *Méditation*, solo de harpe, par M. Dante JANTELLI..... THOMAS.

4^o L'entr'acte de la *Colombe*, PAR TOUT L'ORCHESTRE..... GOUNOD.

5^o 7^o Concerto pour violon, par M. BODAN..... BÉRIOT.

6^o Ouverture de la *Muette de Portici*, PAR TOUT L'ORCHESTRE..... AUBER.

Le Maître de chapelle

Opéra-comique en 1 acte, paroles de M^{me} Sophie Gay, musique de PAER.

Distribution. — Barnabé, MM. MARTIN; Benetto, BOULANGER; Gertrude, M^{me} RITA LELONG.

Ordre du spectacle: 1^o Le Maître de chapelle; 2^o Intermède Concert; 3^o Le Nouveau Seigneur.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Le curieux et déjà célèbre ouvrage de C. Flammarion, *les Terres du ciel*, reparait pour la troisième fois à la librairie académique Didier et Co, en un beau vol. in-8^o illustré de cartes et vignettes astronomiques, au prix de 10 fr. Les deux premières éditions, en volume et en livraisons, ont constaté par leur rapide succès la faveur qu'obtient auprès du public cette nouvelle œuvre de l'ingénieur et savant écrivain, faveur dont on a entre autres l'évident témoignage par le nombre des éditions (plus de 30,000 exemplaires) de son livre renommé, *la Pluralité des mondes habités*, dont la 25^e édition est en vente.

Refusez les contrefaçons.

N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite : **REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIERE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, gaïtres, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-

donnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N^o 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans; traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N^o 79,721.

M^{me} Cauvet-Pizzala, passage Pommeraye, 5, 7, 9, à Nantes, d'anémie, d'épuisement et d'étouffements.

Cure N^o 78,364.

M. et M^{me} Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure N^o 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalescière l'a rajeuni. « Je préche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 288 tasses, 36 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. BASSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue St-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODDET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

BELLE VENTE MOBILIÈRE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le dimanche 28 octobre 1877, à midi, et jours suivants, aux Longs-Champs, près le bourg de Neuillé, M^e Clouard procédera à la vente d'un très-beau et très-nombreux mobilier.

On vendra :

Deux couettes, sept bois de lit, couvertures, rideaux, cinq commodes, armoires, buffets, tables, meubles de salle à manger, commode de salon, piano droit, bel étagère, presque neuf à un cheval, un chariot à quatre roues, une charrette, un tombereau, un cheval, plusieurs harnais, quantité d'instruments aratoires, plusieurs fournitures de bois, madriers en planches, bois de chauffage, ferraillerie, cuivre, jeu de billard et autres bons objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent. (548)

MAISON MELLINGER DE PARIS

DÉBALLAGE POUR 4 JOURS SEULEMENT

A partir du 20 octobre 1877

DE BEAUX TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES

COLLECTION DE TABLEAUX MINIATURE ET POCHADES ARTISTIQUES

POUR LES VILLES DE GARNISON

BELLE COLLECTION D'AQUARELLES

De BOURGEOIS, ROUARGUE, ISTA (du Salon 1877)

VENTE A MOITIÉ PRIX A L'AMIABLE

Exposition permanente, rue du Puits-Neuf, 21, maison Jagot, à Saumur.

NOTA. — Tous tableaux ou œuvres artistiques seront toujours repris en échange, à quelque époque que ce soit, sans aucune dépréciation.

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

AMER PICON

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN

Tonique et Hygiénique

Supérieur à tous Bitters connus

4^{tes} médailles à toutes les Expositions

OR à PARIS, PROGRES à VIENNE

DANS TOUS LES CAFÉS

Entrepôt gén^l en France et l'Étranger

BOULEVARD NATIONAL, 26 et 28, MARCHAND

Commission, Consignation, Représentation.

L'Agence vinicole de la rue Royale-Saint-Honoré, n^o 25 (Madeleine-Paris) Agence de commission et de locations, en rapports continus avec les étrangers, maisons meublées, pensions de famille, etc.,

Offre à MM. les Négociants en vins et spiritueux, producteurs, bons expéditeurs, son concours actif, sérieux, avec offices de dégustations; situation exceptionnelle pour écouler leurs marchandises auprès d'une clientèle de premier ordre. (585)

A LA
VILLE DE PARIS

PLACE SAINT-PIERRE

Magasins de Nouveautés et de Confections, les plus vastes de
SAUMUR

NOUVEAUTÉS POUR ROBES : Tous les tissus connus, très-grand choix, depuis. . . **40 c.**

Lainages unis, Popelines, Diagonales, Armures, Veloutines, Épinglés, etc.

CONFECTIONS POUR DAMES, WATERPROOFS.

CHALES TAPIS longs et carrés.

CHALES TARTAN, CHALES CACHEMIRE ET MÉRINOS NOIR.

FOURRURES, manchons astrakan, lièvre noir, lièvre blanc, marmotte naturelle, skung naturel, vizon d'Amérique, petit-gris, martre de France, etc.

SOIERIES noires et couleurs bien au-dessous du cours.

Très-grand assortiment de **PEIGNOIRS EN MOLLETON RAYÉ.**

Madapolams, Crétonnes, Toiles de coton.

Mousselines brodées et brochées pour rideaux.

Toiles de fil en tous genres, blanches, crémees et jaunes.

Linge de table damassé et uni.

Très-grand assortiment de Crétonnes imprimées pour rideaux.

Coutils pour lits, Toiles à matelas damassées et à carreaux.

Couvertures en laine et en coton pour lits.

Couvertures de chevaux, Couvertures de voyage, Couvre-pieds

DRAPERIES NOIRES ET FANTAISIES, unies et façonnées, pour pantalons, pardessus et costumes complets.

MERCERIE ET BONNETERIE

Très-grand choix de Passementeries et Galons nouveaux pour garnitures de robes et vêtements de dames.

Gilets de laine et de coton, Caleçons en tous genres, Gilets de flanelle de santé, Cache-nez.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Depuis l'agrandissement de la galerie spécialement destinée à la vente de cet article, nous avons considérablement augmenté nos assortiments, ce qui nous permet de pouvoir offrir en *Vêtements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants*, tout ce que la mode, l'élégance et le bon goût ont créé de mieux.

JACQUETTES noires et fantaisies, **REDINGOTES, HABITS** noirs.

VESTONS RATINÉ BLEU, qualité extraordinaire, vendue jusqu'à ce jour 22 fr. **16 fr.**

PANTALONS cuir laine et Elbeuf nouveauté.

PANTALONS satin noir.

GILETS noirs et fantaisies.

GILETS piqué blanc.

Pardessus demi-saison, Pardessus hiver, Cabans, Robes de Chambre.

Vêtements de travail en tous genres, Vareuses, Vestes toile, Salopettes ballon, Blouses.

Chemises blanches et couleurs, Faux-Cols, Manchettes, Chemises de flanelle.

UNIFORMES DE COLLÈGES ET PENSIONS

PARAPLUIES

Ce rayon, malgré sa création récente, a pris dans notre maison une extension considérable, aussi nous n'avons rien négligé pour que notre assortiment soit des plus complets et les prix exceptionnels de bon marché.

CHAPELLERIE

La quantité vraiment fabuleuse que nous vendons en chapeaux et en casquettes, nous prouve que nous n'exagérons rien en affirmant qu'à qualité égale nos prix sont bien au-dessous de ceux des maisons spéciales.